

Le sentier des arches



Randonnée n°2130542

Une randonnée proposée par Montécheroux

Randonnée géologique et paysagère offrant de nombreux points de vue sur la vallée du Doubs et des sites naturels étonnants à découvrir !

Durée :	2h45	Difficulté :	Moyenne
Distance :	7.56km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	218m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	211m	Région :	Massif du Jura
Point haut :	658m	Commune :	Liebvillers (25190)
Point bas :	468m		

Description

Stationnement sur une large place de débardage, Route du Bisontin, à gauche en venant de Liebvillers après la dernière maison du bourg (chalet).

(D/A) Continuer la route au Sud-Est en suivant le balisage Jaune et Bleu jusqu'à la ferme des Sillots, puis emprunter la route forestière.

(1) À l'entrée de la forêt, quitter le chemin principal et prendre le deuxième à droite, marqué d'une "croix de mauvaise direction".

Après le rocher éboulé et la source, le sentier monte tranquillement et rejoint la route forestière au niveau du col.

(2) Poursuivre sur le large chemin empierré descendant. On y retrouve le balisage Jaune et Bleu.

Cheminer à découvert durant quelques centaines de mètres, passer sous deux lignes à haute tension, avant d'entrer à nouveau en forêt. Continuer tout droit.

(3) Passer devant la tufière en gradins ^(a) (à gauche) et poursuivre le chemin qui descend jusqu'aux prochaines pâtures (*présence possible de bétail, passages aménagés, deux courts passages humides à traverser*). Rejoindre une route goudronnée.

(4) Point de bifurcation pour un aller et retour : Prendre à droite en descente. Après les maisons, suivre le fléchage pour la Chapelle du Mont (double balisage Jaune-Bleu et Blanc-Rouge du GR®5). Revenir sur ses pas jusqu'à la bifurcation.

(4) Continuer tout droit puis suivre le fléchage *Viaton - Liebvillers* qui emprunte l'ancienne charrière en direction du plateau de Chamesol.

(5) Au carrefour de Viaton, bifurquer à gauche en direction de la *Grotte du Bisontin* et suivre le seul balisage Jaune et Bleu (n° 71).

Prudence : le sentier suit le rebord de la falaise et s'en approche régulièrement assez près. Ces secteurs sont en général sécurisés par un câble. Plusieurs promontoires offrent de beaux points de vue mais ne sont pas protégés.

(6) Contourner un effondrement de terrain dont le fond est percé d'une petite arche naturelle ^(b).

Peu après le passage des lignes à haute-tension, le sentier longe un enclos. Sur cette portion, il devient un peu chaotique.

(7) Le circuit quitte la corniche par un court sentier escarpé sur la gauche.

À la fin des marches rocheuses, emprunter le nouveau tracé, plus aisé, qui passe à gauche au pied de la falaise (cailloutis blanc).

Rejoindre la grande arche et la Grotte du Bisontin ^(c), puis continuer la descente par une sente rapide.

Points de passages

D/A Parking - aire de débardage
N 47.333498° / E 6.788542° - alt. 532m - km 0

1 Bifurcation : suivre le sentier marqué d'une croix
N 47.329753° / E 6.792876° - alt. 548m - km 0.56

2 Route forestière
N 47.327075° / E 6.794259° - alt. 573m - km 0.91

3 Tufière
N 47.328082° / E 6.802477° - alt. 523m - km 1.63

4 Carrefour de Rosières
N 47.329829° / E 6.815065° - alt. 497m - km 2.68

5 Carrefour de "Viaton"
N 47.335761° / E 6.816921° - alt. 639m - km 4.48

6 Petite arche dans la falaise
N 47.33106° / E 6.803431° - alt. 653m - km 5.73

7 Descente un peu escarpée dans la falaise.
N 47.328084° / E 6.795016° - alt. 620m - km 6.5

8 Bifurcation du Bisontin
N 47.329023° / E 6.793858° - alt. 553m - km 6.89

D/A Parking - aire de débardage
N 47.333487° / E 6.788542° - alt. 532m - km 7.56

(8) À la bifurcation de la route forestière, prendre à droite en direction de Liebvillers (n°70). Retrouver le chemin pris à l'aller, passer à la ferme des Sillots et rejoindre le parking par la route goudronnée.(D/A)

Informations pratiques

- Table de pique-nique au parking de départ.
 - Point d'eau potable et bancs à la chapelle du Mont ; abri sous le porche de la chapelle..
 - Pique-nique barbecue possible à la Grotte du Bisontin (plusieurs foyers, et grilles à disposition).
- Autre point de départ possible : la chapelle du Mont de Saint-Hippolyte.

Cotation ré-haussée (passage en corniche et pentes rapides)

A proximité

◆ Site naturel particulier, la **tufière** active ^(a) forme une succession de petits gours en cascade : l'eau très calcaire s'écoule à travers les mousses et végétaux, les pétifiant peu à peu. Elle abrite une belle diversité biologique. Milieu fragile à protéger !

◆ Nombreux **points de vues** :

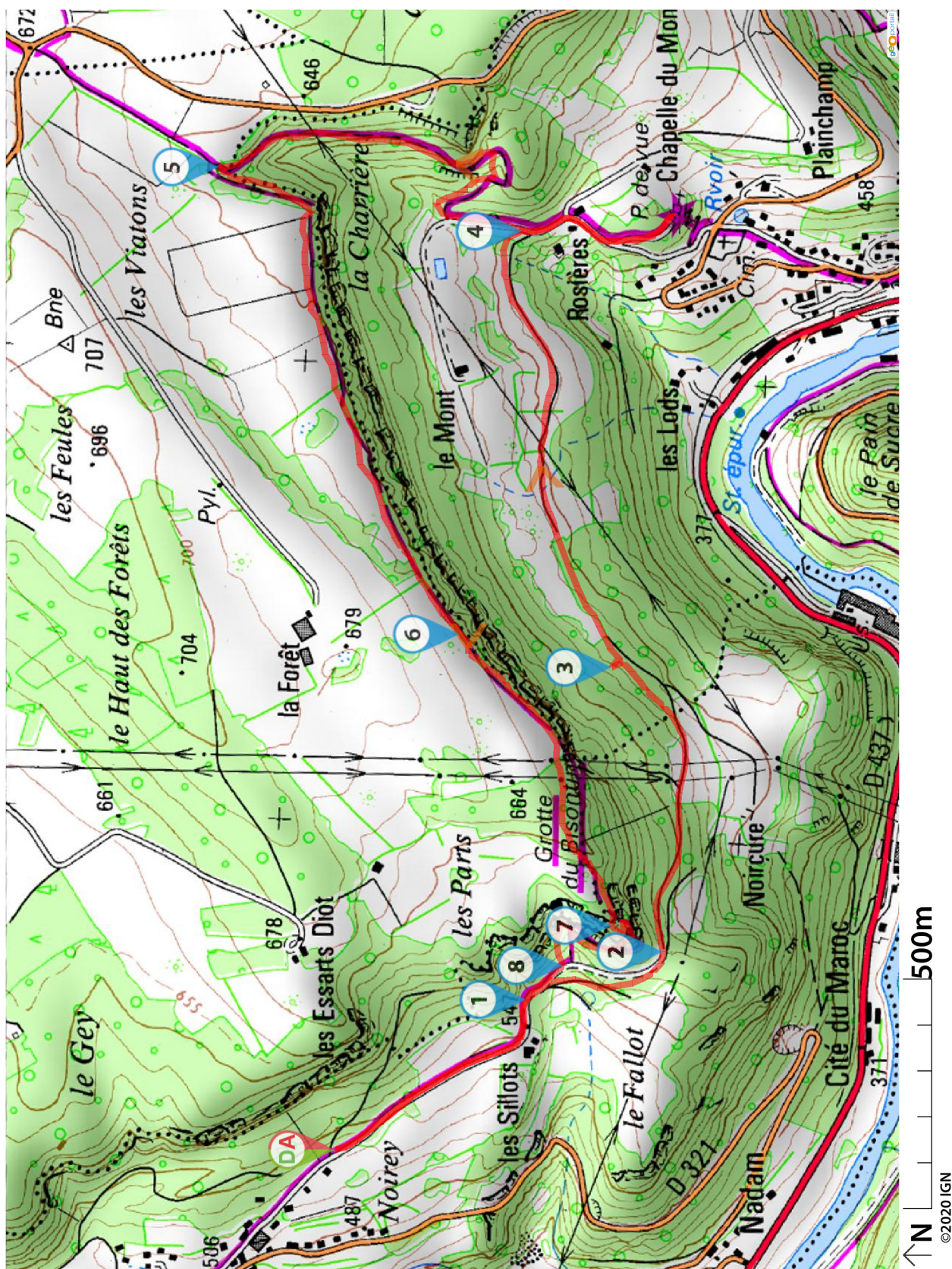
- depuis la chapelle du Mont : vue sur Saint-Hippolyte et la Croix Bénéton.
- aux différents promontoires le long de la falaise :
 - du premier, au début de la falaise, à celui juste avant les lignes HT : vues sur Saint-Hippolyte.
 - de celui qui part à gauche des escaliers (7) : vue sur Liebvillers.

◆ Les deux **arches** ^(b) : formations naturelles issues de l'effondrement du plafond d'un abri sous roche.

- dont [l'arche et la Grotte du Bisontin](#) ^(c)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-le-sentier-des-arches/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

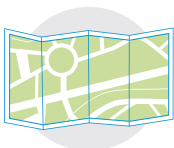
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.